

mission ÉVALUATION



Mon expert-comptable, partenaire incontournable dans une opération d'évaluation !

L'évaluation est une opération fondamentale dans certaines étapes de la vie de l'entreprise.

Elle est incontournable dans des opérations de cession ou d'acquisition, lors de l'entrée de nouveaux associés, la recherche d'un partenaire stratégique pour une augmentation de capital, pour une introduction en bourse mais aussi à l'occasion de la réalisation d'un investissement, d'une restructuration, de l'évaluation d'un actif.

L'évaluation peut également s'avérer importante comme outil de gestion de votre entreprise.

Conseiller privilégié du dirigeant, l'expert-comptable est le mieux placé pour répondre à votre demande d'évaluation.

Confier cette mission à un expert-comptable est l'assurance d'une mission de qualité.

**Pour toute précision,
parlez-en à votre expert-comptable.**

Par téléphone 09 72 56 79 85
Par mail contact@perseus-conseil.com
Site internet www.perseus-conseil.com

mission ÉVALUATION



Mon expert-comptable, partenaire incontournable dans une opération d'évaluation !

Vous vous posez les questions suivantes :

- Dans quels cas demander une évaluation ?
- Quelle est la valeur de mon entreprise ?
- Comment évaluer mon entreprise ?
- Quels sont les risques d'une telle opération ?

Notre cabinet vous apporte les solutions suivantes :

- Acquisition, cession, restructuration, évaluation d'un actif immatériel, entrée de nouveaux associés, réalisation d'un investissement...
- Audit, diagnostic et analyse de données pour obtenir la meilleure estimation de la valeur de votre entreprise
- Choix des méthodes d'évaluation les plus appropriées à votre situation
- Conseils mettant en évidence certains points de vigilance

Nos recommandations :

- **Faites confiance** à notre expertise et notre connaissance de votre structure
- **Ne sous-estimez pas** la rigueur de cette démarche
- **Soyez assuré de notre engagement** à défendre au mieux vos intérêts

Nos modalités d'intervention :

- **Lettre de mission contractuelle** qui définit notre intervention
- **Indépendance et éthique garanties**, conformément au Code de déontologie de notre profession